

Un grand MERCI à vous tous d'être présent ce soir pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la nouvelle année à La Lande Chasles !

Merci à Mr Taugourdeau, député, à Mr Bertin, conseiller départemental ainsi qu'aux maires et élus des communes voisines pour leur présence également. Nous en sommes très honorés.

J'ai la joie de vous informer, par le dernier recensement INSEE effectué en 2015 que la commune compte officiellement au 1er janvier 2019, 122 habitants, et reste la commune la moins peuplée du Maine et Loire sur 177 communes.

Cela s'est joué à un habitant, puisque la 2e commune la moins peuplée est Behuard avec 123 habitants qui elle a le titre de commune la plus petite du Maine et Loire en superficie.

Sur l'ensemble de l'agglomération Saumur Val de Loire, nous sommes la commune ayant eu l'évolution démographique la plus importante, passant de 99 habitants en 2006 à 108 en 2011 et 122 aujourd'hui.

Nous sommes classés 11e sur cette évolution, pour l'ensemble du département.

Nous allons donc profiter de ce classement encore une année ...

Nous avons la joie d'accueillir sur la commune de nouveaux habitants, aux lieux dits L'Etoile, L'Aireau et à la Chênellerie, soit une dizaine de personnes !

Nous avons malheureusement eu trois décès en 2018, Colette Roussiassé, Guy Jameron et Marc Mebs et nous aurons naturellement une pensée pour eux ce soir.

Nous avons enfin eu également 2 naissances, une dans la famille Angeard en début d'année, l'autre à quelques heures de la fin de l'année, le 31 décembre, dans la famille Poirier !

A ce propos, il sera remis traditionnellement à ces deux familles un chèque cadeau d'une valeur de 50 euros pour fêter l'arrivée de ces deux bébés sur la commune.

L'année 2018 a été bien chargée et le diaporama que je vous propose vous rappellera tout cela. Il vous permettra également de connaître quelques dates à retenir pour 2019 et quelques surprises.

Avant cela, je voudrais remercier de leur présence également, le commandant Besseau qui représente les gendarmes de l'Agglomération de Saumur, ainsi que le lieutenant Rubio des sapeurs pompiers de Longué-Jumelles, sans oublier les autres gendarmes et sapeurs pompiers présents. Merci à eux de leur action au service de la population. Et merci encore à la gendarmerie de Saumur d'avoir choisi fin 2018 La Lande Chasles pour fêter la traditionnelle Ste Geneviève.

Je remercie également Teddy Secq, photographe animalier de Mouliherne pour son exposition photo mise en place ce matin et que vous pouvez découvrir sous l'auvent de la salle communale. Une de ces photos est au secrétariat de mairie avec l'écureuil, présent sur nos armoiries. Une autre est sur le calendrier communal de 2019 que vous pourrez prendre en partant et où figure les dates des deux vide greniers et de la fête communale avec notre fameux feu d'artifices.

Vous trouverez également une exposition de photos sur La Lande Chasles et le plateau du jeu La Lande Cash, jeu vendu au profit du comité des fêtes et créé en décembre 2017. Chaque jeu est numéroté, signé et tamponné par la mairie. A ce jour 71 exemplaires ont été vendus. 9 sont encore disponibles ce soir, ou en mairie le mercredi et jeudi matin. Un jour peut-être arriverons nous à en vendre 122 ... ce qui correspondrait au nombre d'habitants !

Vous avez pu également voir en arrivant les 2 anciens drapeaux de la commune de La Lande Chasles en exposition. Le conseil municipal a validé en décembre dernier l'option d'en acquérir un nouveau plus présentable en 2019 via un financement participatif, la commune complétant la différence entre les dons et le coût. Une plaque sera inaugurée le 8 mai 2019 dans la salle du conseil municipal avec les noms de tous les donateurs. Un magnet et un autocollant de la commune seront également offerts à chacun. il est demandé une participation de 10 euros minimum. Un grand MERCI d'avance de votre participation éventuelle à ce projet. Une urne est à disposition ici ce soir et elle sera ensuite à disposition de tous en mairie.

Enfin autre projet, celui de donner une devise à la commune. Chacun des habitants à partir de l'âge de 15 ans pourra y participer et faire des propositions. Le jour des élections européennes, le 26 mai 2019, il sera possible de voter pour les devises proposées et ensuite le conseil municipal validera le choix début juin 2019. La devise retenue pourra être brodée au verso du drapeau de La Lande Chasles. Le drapeau sera ensuite inauguré le samedi 22 juillet, en début de soirée, lors de la fête communale.

Voilà déjà quelques dates à retenir pour 2019, je laisse la place au diaporama avant de reprendre la parole pour quelques chiffres, puis laisser le micro à Mr Taugourdeau et Mr Bertin pour ensuite partager tous ensemble le verre de l'amitié et les bons vœux pour 2019.

Merci de votre attention.

suite

Voilà ... une année d'écoulée en 18 minutes !

Vous pourrez revoir ce diaporama sur internet et partager à vos contacts le lien sur Youtube dès ce soir !

Avant de laisser la parole à Mr Taugourdeau et Mr Bertin, je vous communique juste 2 chiffres sur le bilan financier du budget communal de l'année 2018. Vous aurez tous les détails sur le net prochainement lors du vote du budget prévisionnel ou dans le prochain bulletin municipal.

Le compte investissement est en excédent pour un montant de 63 271, 19 euros et le compte de fonctionnement est également en excédent pour un montant de 814,74 euros.

Des travaux de voirie sont envisagés à l'Aireau. Nous aviserons lors du vote du budget 2019 si cela est possible sans mettre à mal le budget ou s'il serait plus raisonnable d'attendre un an de plus afin d'avoir un peu plus de réserve. Depuis de nombreuses années, c'est la politique de La Lande Chasles que d'associer réserve et suffisamment de fonds pour faire tel ou tel travaux, ce qui explique que la commune est encore à 0 euros de dette par habitants pour cette année à venir.

Je reste bien entendu à disposition de chacun le mercredi et le jeudi matin en mairie ou un autre jour, y compris le samedi sur rdv. Sylvaine, notre secrétaire de mairie est également là pour répondre à vos questions le mercredi et jeudi de 8h à 12h.

Je terminerai mon discours par un grand MERCI à tous les bénévoles et à tous ceux qui se sont déplacés lors des animations en 2018 car sans vous, il n'y aurait pas autant d'écho fait à notre chère petite commune de La Lande Chasles ! Je compte donc sur vous pour continuer dans le même élan en 2019 !

Bonne année à tous.

Le 4 janvier 2018, salle communale

Jean-Christophe Rouxel, Maire.